

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES CULTURELLES

République Française

A R R Ê T Ê

Le Ministre des Affaires Culturelles

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67-1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69-607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5-1 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des Sites ;
- VU la loi du 11 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 24 juillet 1969 portant organisation du Ministère des Affaires Culturelles ;
- VU le décret du 9 février 1968 portant application du décret du 7 février 1959 modifié, relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU l'avis donné le 23 juillet 1970 par le Conseil Municipal de LAMONTJOIE ;
- VU la délibération du 25 février 1971 de la Commission des Sites, Perspectives et Paysages du département du Lot-et-Garonne ;

A R R Ê T Ê

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques du département du Lot-et-Garonne l'ensemble formé sur la commune de LAMONTJOIE par le vieux bourg et délimité comme suite dans le sens des aiguilles d'une montre :

AU NORD - Boulevard du Nord jusqu'au chemin vicinal ordinaire n° 3 de Marin.

A L'EST - Par le chemin vicinal ordinaire n° 3 de Marin.

AU SUD - Par la route départementale n° 131 de NERAC à la CROIX BLANCHE.

A L'OUEST - Par la rue du Dominé jusqu'à ses intersections avec le boulevard du Nord et la route départementale n° 131 de NERAC à la CROIX BLANCHE.

...

Article 2 - Le présent-arrêté sera notifié au Préfet du département du Lot-et-Garonne et au Maire de la commune de LAMONTJOIE qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

PARIS, le 1er SEPTEMBRE 1971

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur de l'Architecture

signé : Michel DENIEUL

Pour ampliation

L'Administrateur Civil
chargé du Bureau des Sites



signé : Geneviève VAUQUELIN



© IGN 2017



Source : IGN Pacifique - IGN 2017, d'après IGN

Vieux bourg (Lamontjoie)